CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E196956** **VALABLE JUSQU'AU** **20/06/2027**

ÉDITÉ LE 29/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2021

Forme juridique : SARL

Capital : 550 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHARTRES 2021B00764

Siret : 901 015 909 00012

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 6201915

Assurance Responsabilité Travaux :
AREAS 13200845V

Assurance Responsabilité Civile :
AREAS 13200845V

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : ATELIER DES CINQ CHENES

3 LA TISONNIERE
28500 GARNAY

Téléphone : 02 37 50 04 69 **Fax :**

Portable : 06 18 02 41 48

Responsabilité légale :
FOUCHE CHRISTOPHE GÉRANT

Site Internet : http://www.atelierdescinqchenes.fr

E-mail : contact@atelierdescinqchenes.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 143 135 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	2	12/06/2024
4312	Fourniture et pose de menuiserie intérieure en bois	5	12/06/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 29/04/2026 16:31

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025